Te Tairoto No Te Ui Tau

Association PGEM Moorea

Bilan Moral 2024

Nous sommes heureux de vous présenter un bilan moral des actions de l'association pour l'année 2024, dans la continuité des travaux menés en 2023 pour réaliser les actions définies par le CGEM et la poursuite des objectifs et travaux réalisés depuis 2007, à la hauteur des financements reçus et des capacités de gestion des membres de l'association.

Comme chaque année, nous avons porté nos efforts sur la sensibilisation tout publics et la communication, la participation aux réunions officielles du CGEM et autres réunions thématiques, ainsi qu'une présence active sur le terrain, avec notamment un appui technique aux référents de l'association et pêcheurs intéressés, pour renforcer leur capacité à la compréhension de l'outil PGEM.

Ce travail avec les référents montre encore une fois l'importante d'une présence active sur le terrain et la remontée d'informations concrètes.

Participation active aux réunions officielles du CGEM

Comme toujours, les réunions du CGEM sont l'occasion pour l'association de mettre au service du comité un suivi de l'historique du PGEM depuis sa genèse et sa création, des informations importantes pour éclairer certains dossiers et sujets, et une compréhension fine des acteurs réunis ou concernés.

Bilan Moral 2024 de l'association PGEM Moorea

Renforcement des capacités

Nos référents représentent une information importante sur ce qui se passe sur le lagon, étant présents à tout moment. Nous leur avons offert, ainsi qu'à quelques pêcheurs impliqués, des réunions de formation et d'échanges sur leur fonction de référents et les règles du nouveau PGEM révisé.

Présence sur le lagon

A travers nos référents et sorties sur le lagon, nous offrons une information sur le PGEM aux usagers, et une visibilité du dispositif.

Tenue de stands

Lors d'évènements en 2024, l'association a proposé régulièrement une information et une sensibilisation avec la tenue de stands, donnant la possibilité de s'informer, avec des supports pédagogiques, brochures, flyers et autres documents, et de fournir des objets promotionnels (T shirts, casquette, sacs isothermes, etc)

Bilan Moral 2024 de l'association PGEM Moorea

Sensibilisation auprès d'un public jeune

Nous avons fourni des activités ludiques et de sensibilisation auprès de classes, avec en particulier un travail conjoint avec Nani Clowne sur des problématiques environnementales.

Supports de sensibilisation

L'association à fait réaliser divers supports pour communiquer sur le PGEM, avec des objets promotionnels et des documents à distribuer, flyers pour prestataires, et lancé l'impression d'une bande dessinée basée sur le deuxième dessin animé réalisé précédemment

Actions des référents

Les référents de l'association ont été mis en place pour permettre un suivi local et une implication riveraine. C'est un dispositif efficace pour un investissement minime, ces bénévoles recevant lorsque possible (c'est à dire lorsqu'une subvention est accordée) une simple compensation pour les frais occasionnés par leur implication, à hauteur de 7000 Cfp par mois.

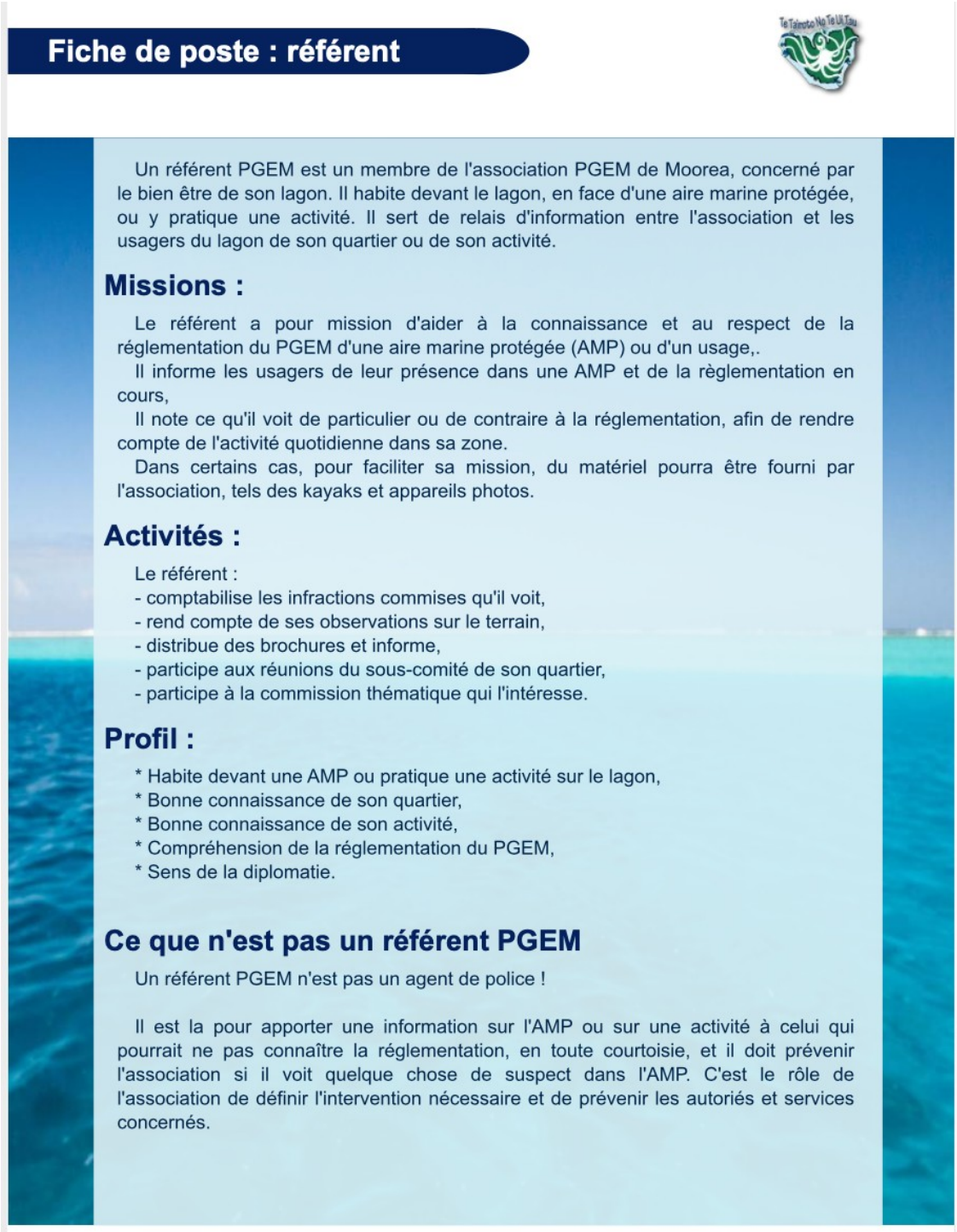

Fiche de poste : référent

Un référent PGEM est un membre de l'association PGEM de Moorea, concerné par le bien être de son lagon. Il habite devant le lagon, en face d'une aire marine protégée, ou y pratique une activité. Il sert de relais d'information entre l'association et les usagers du lagon de son quartier ou de son activité.

Missions :

Le référent a pour mission d'aider à la connaissance et au respect de la réglementation du PGEM d'une aire marine protégée (AMP) ou d'un usage,.

Il informe les usagers de leur présence dans une AMP et de la règlementation en cours,

Il note ce qu'il voit de particulier ou de contraire à la réglementation, afin de rendre compte de l'activité quotidienne dans sa zone.

Dans certains cas, pour faciliter sa mission, du matériel pourra être fourni par l'association, tels des kayaks et appareils photos.

Activités :

Le référent :
- comptabilise les infractions commises qu'il voit,
- rend compte de ses observations sur le terrain,
- distribue des brochures et informe,
- participe aux réunions du sous-comité de son quartier,
- participe à la commission thématique qui l'intéresse.

Profil :

* Habite devant une AMP ou pratique une activité sur le lagon,
* Bonne connaissance de son quartier,
* Bonne connaissance de son activité,
* Compréhension de la réglementation du PGEM,
* Sens de la diplomatie.

Ce que n'est pas un référent PGEM

Un référent PGEM n'est pas un agent de police !

Il est la pour apporter une information sur l'AMP ou sur une activité à celui qui pourrait ne pas connaître la réglementation, en toute courtoisie, et il doit prévenir l'association si il voit quelque chose de suspect dans l'AMP. C'est le rôle de l'association de définir l'intervention nécessaire et de prévenir les autoriés et services concernés.

Évaluation du rôle des référents

- Les référents représentent une ressource importante pour l'acceptation des aires marines protégées et leur surveillance, aussi sont-ils formés pour remplir au mieux leur rôle de vigilance et de sensibilisation.
- Les référents (en majorité des pêcheurs aussi) sont des riverains qui surveillent, jours et nuits, les AMP, préviennent l'association ou les mutoi des infractions, comme des pêcheurs dans la zone interdite, les bateaux et voiliers qui s'ancrent n'importe où (comme dans le chenal…) etc
- Les référents ont des kayaks pour intervenir sur le lagon. Ils avaient des appareils photos étanches et prenaient des photos (ex le PY des jet skis qui filent « à 100km/h », des voiliers récalcitrants …), mais ce matériel doit être renouvelé.
- Les informations sont envoyées au Pole PGEM de la Commune, pour identifier les propriétaires…
- Les référents ne sont pas patentés ! il ne s'agit pas d'un travail, mais ils reçoivent un petite compensation.

Notifications d'infractions.

Nos référents nous informent régulièrement d'infractions, que nous transmettons aux autorités concernées.

Arii Richmond, référent PGEM d'Afareaitu

La surveillance de l'aire marine protégée d'Afareaitu se passe bien. Les gens respectent en général, mais il y a toujours certains qui ne le font pas. Des braconniers viennent par exemple pêcher dans l'aire marine protégée à 2 heures ou 3 heures du matin parce qu'ils savent que tout le monde dort à ce moment-là. Ils essaient de faire leur petit business.

Certaines personnes nous menacent toutefois lorsqu'on leur indique qu'ils sont en train de pêcher dans une aire marine protégée. Les aires marines protégées ont été utiles. Lorsque j'allais dans le lagon avant la mise en place de l'AMP d'Afareaitu, j'ai vu l'amélioration au niveau des pāhua, des poissons, etc. Ils commencent à se régénérer. Il serait dommage selon moi qu'on arrête ce travail qui a été fait sur plusieurs années.

On commence seulement à voir les bienfaits des aires marines protégées maintenant. Nos ancêtres savaient déjà que la pêche sans conditions allait entrainer la disparation des poissons dans le lagon. Ils avaient donc mis en place des rāhui et des interdictions de pêche dans des zones bien spécifiques.

Il faut qu'on continue ce travail pour le bien de nos enfants."Nos ancêtres savaient déjà que la pêche sans conditions allait entrainer la disparition des poissons dans le lagon. Ils avaient donc mis en place des rāhui et des interdictions de pêche dans des zones bien spécifiques. Il faut qu'on continue ce travail pour le bien de nos enfants."

Ruben Maraeura, référent PGEM de Pihaena

“Il y a encore des gens qui ne respectent pas l’aire marine protégée de Pihaena alors qu’ils savent qu’on ne peut pas pêcher à l’intérieur. Il y en a toutefois moins qu’auparavant. Il s’agit surtout de deux ou trois jeunes pêcheurs de Pihaena. Ce sont toujours les mêmes.

On retrouve parfois aussi des pêcheurs de Papetoai et de Maharepa dans l’AMP. Je vais à chaque fois à leur rencontre pour les informer. Il faut que l’on continue sans cesse à surveiller et à informer, sinon les braconniers reviennent à coup sûr.

Il y a beaucoup de poissons dans l’aire marine protégée. C’est ce qui attire certains pécheurs. Il faudrait aussi que la brigade nautique soit plus présente dans l’eau. Quand on appelle les mūto'i, le soir ou dans la nuit, ils nous disent qu’ils ne peuvent pas intervenir pace qu’ils sont fermés. C’est pourtant pendant la nuit que les braconniers viennent.”

Exemple de dégradations, AMP de Pihaena

Il faudra peut être remettre le panneau à l’ancien emplacement !
Les riverains pensent peut être que l’AMP s’est agrandie !